



Projet éducatif de la Petite enfance

avec la Direction Développement économique et solidarité

Ville de
Tremblay-en-France

Le projet éducatif a pour objet de définir les orientations des politiques publiques. Il fixe les principes et valeurs selon lesquels s'articule et se coordonne la politique éducative de la ville depuis le décret du 1er août 2000, complété par le décret n° 2007-230 du 20 février 2007 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires) et le décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans.

L'élaboration d'un projet éducatif qui se décline en projet social et en projet d'établissement est une obligation réglementaire pour les établissements recevant des enfants de moins de 6 ans.

En ce sens, la ville de Tremblay-en-France a fait de sa politique éducative un axe prioritaire dont l'ambition majeure est d'accompagner l'enfant tout au long de son parcours.

Dans cette optique, elle s'est attachée à développer et améliorer les modes d'accueil adaptés aux besoins des enfants de moins de 6 ans.

Ainsi, la ville de Tremblay-en-France conçoit son projet éducatif comme un projet ouvert qui ne cessera :

- D'évoluer toujours dans un souci d'amélioration de la qualité de la prise en charge et de l'accueil de l'enfant
- De s'adapter constamment pour répondre aux besoins et aux attentes des familles
- Quels que soient leur origine, leur revenu, leur situation, afin de leur permettre de concilier au mieux vie professionnelle et vie familiale et leur faciliter le maintien, la recherche et l'accès à l'emploi
- De placer au centre de son action les enfants et leurs parents qui restent les premiers éducateurs de leur enfant.

LES VALEURS ESSENTIELLES DU PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif s'inscrit dans le respect des droits de l'homme et du citoyen et réaffirme la valeur universelle des droits de l'enfant.

Il s'appuie sur des savoirs et des valeurs, il est au service de la qualité de l'accueil des enfants et vise ainsi à :

- Accueillir l'enfant en sécurité dans un environnement propice à son éveil et son épanouissement ;
- Faciliter l'insertion professionnelle des parents, en particulier des femmes, en proposant des modes d'accueil en urgence ou occasionnels ;
- Renforcer l'accueil individualisé de l'enfant porteur de handicap ;
- Permettre aux publics les plus fragilisés d'accéder à un mode d'accueil et de contribuer ainsi à l'égalité des chances ;
- Participer au développement du lien social en garantissant la mixité sociale et culturelle dans chaque établissement ;
- Respecter les différentes contraintes qui s'imposent aux familles et adopter une posture bienveillante vis-à-vis de chacune d'elles ;
- Favoriser le libre choix des parents en développant l'information sur la diversité des modes d'accueil.

Pour chaque enfant accueilli, l'ensemble du projet éducatif repose sur le respect de l'individualité au sein de la collectivité.

La bientraitance : Une valeur motrice du projet éducatif

La bientraitance s'appuie sur la connaissance des besoins de l'enfant, la nécessité d'établir des relations stables et respectueuses à son égard pour l'aider à se développer et grandir.

Elle se manifeste par des gestes prévenants, des attitudes positives, des mots adaptés, du vocabulaire juste et non agressif, des paroles valorisantes, un environnement sécurisé, à l'égard de l'autre.

Elle repose sur des ajustements permanents et individualisés permettant à chaque enfant de s'exprimer, de s'épanouir, de se construire.

Elle nécessite donc de la part des professionnels, une constante réflexion et des allers-retours entre penser et agir. Elle invite chaque professionnel à adapter cette attitude et posture d'ajustement permanente envers chaque enfant, tout au long de la journée et à développer des pratiques professionnelles reposant sur l'écoute, l'observation, la disponibilité, la faculté d'empathie.

La sécurité affective et physique : au cœur des préoccupations quotidiennes

Cette sécurité affective et physique qui met l'enfant dans un état d'esprit tranquille et un état de sécurité physique, est une nécessité vitale pour lui permettre de s'épanouir, de s'ouvrir au monde, de découvrir son environnement.

Elle participe donc au développement affectif et cognitif de l'enfant et à sa croissance physique optimale.

Elle se traduit par une présence physique et une disponibilité psychique des professionnels qui accompagnent et cadrent l'enfant dans tous les moments forts de la journée et lui permettent ainsi d'exister.

Le respect : la base fondamentale de toutes nos actions

Le respect de l'enfant dans sa globalité, repris dans la Convention Internationale des Droits de l'Homme, est le fondement de la vie en société et est au centre de la relation enfants/ familles/ professionnels.

Contribuer au respect de chaque enfant accueilli, c'est :

- Favoriser le développement global de l'enfant, de son individualité au sein de la collectivité ;
- Accorder une importance particulière au rythme individuel de l'enfant lors des siestes, des repas, des temps d'éveil ;
- Porter un intérêt particulier à chaque enfant quelle que soit sa singularité ;
- Favoriser l'équilibre entre son développement individuel et propre et sa socialisation dans le groupe ;
- Accompagner chaque enfant à prendre conscience du groupe, d'une collectivité, d'une cité et d'en devenir citoyen à part entière et acteur, tout en respectant son individualité et son stade de développement.

La coéducation : une alliance indispensable entre parents et professionnels pour une réelle cohérence dans l'accueil

Sans se substituer aux rôles des parents reconnus comme le premier éducateur de leur enfant, les professionnels se positionnent à leurs côtés, avec équilibre et justesse, comme de véritables co-éducateurs.

Ils tiennent compte et intègrent dans leurs relations au quotidien à l'enfant, les principes éducatifs portés par les parents. Ils facilitent les interactions constantes entre parents et professionnels en vue d'aboutir à de véritables coopérations et à des alliances riches. Cette co-éducation trouve donc son fondement dans une relation de pleine confiance établie avec toutes les familles, toutes différentes, toutes demandeuses et exigeantes.

L'accompagnement et le soutien à la parentalité : une aide indispensable

L'objectif principal de l'accompagnement et du soutien à la parentalité est de valoriser les parents dans leur fonction éducative en les aidant, d'une part, à utiliser leurs potentialités et leurs aptitudes pour assumer pleinement leur rôle éducatif et affectif auprès de leur enfant, et, d'autre part, à surmonter les difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

Les professionnels, à travers leur écoute, la communication, les échanges, la relation de confiance établie avec les parents, apportent leur soutien autant que nécessaire et orientent les familles vers d'autres partenaires experts, avec lesquels ils travaillent en collaboration.

Ce soutien à la parentalité peut être demandé par les parents ou proposé par les professionnels.

En ce sens, les professionnels:

- Mettent en application auprès de l'enfant leurs connaissances sur son développement et son éveil pour assurer une prise en charge de qualité et un accueil adapté,
- Mettent en place un accueil équilibré et harmonieux permettant tant à l'enfant qu'aux parents, de mieux appréhender et vivre cette séparation pendant laquelle le professionnel prend le relais et ne se substitue pas aux parents absents,.
- Garantissent la qualité des transmissions vers les parents, l'écoute active des informations données par les parents et leur implication dans la vie de la structure.